

Convocation et affichage : 16 05 2024

Étaient présents : Tous les conseillers sauf : M de COMBAUD / de PORTAL  
et Mme MAISSON

Mme COMTET Annie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2024 est adopté à l'unanimité.  
L'ordre du jour du 23 05 2024 est adopté à l'unanimité.

**Modes Doux (tranche3) :**

**UNANIMITE**

Le projet de modes doux tranche 3 dans la zone Révérend est en partie subventionné par la communauté de communes dans le cadre du fonds de transition écologique.

La com com a validé dans un précédent conseil communautaire la subvention attribuée à la commune de Bouligneux.

Il convient donc de délibérer pour accepter cette subvention et autoriser le maire à signer la convention attributive.

Le plan de financement ci-dessous donne le détail de la subvention accordée.

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT HT	RECETTES PREVISIONNELLES	MONTANT
Cheminement doux	70 575,75 €	État, au titre de la DSIL	10 650,00 €
		Région	10 650,00 €
		<i>Reste à charge communal</i>	<i>49 275,75 €</i>
		Fonds de concours (30% du reste à charge)	14 782,73 €
		Bonus (10% du reste à charge)	4 927,58 €
		<b>Total Fonds de concours Transition écologique CCD</b>	<b>19 710,30 €</b>
		Autofinancement (après déduction des subventions et du fonds de concours)	29 565,44 €
Assiette retenue	70 575,75 €	Total	70 575,75 €

Après avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité la subvention accordée par la com com et autorisent le maire à signer la convention.

**Tableau des emplois permanents :**

**UNANIMITE**

Le maire présente aux membres du conseil la nécessité de modifier et actualise le tableau des emplois permanents.

Un poste de contractuel à 28/35ème est créé à la date du 24 05 2024.

Un poste de titulaire à 5/35 (non pourvu depuis 5 ans) est supprimé à la date du 02 07 2024.

Un poste de titulaire à 35/35(pourvu) sera supprimé à la date du 02 07 2024.

Ces modifications entraineront ainsi un « tuilage » d'environ 1 mois entre les 2 secrétaires.

Les autres postes ne subissent aucune modification.

Après avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité les modifications du tableau des emplois permanents.

#### Modification du RIFSEEP :

UNANIMITE

Le maire propose aux membres du conseil de profiter des modifications validées au tableau des emplois pour que le nouveau poste de secrétaire de mairie soit mis en conformité dès 2024 à la nouvelle réglementation qui entrera en vigueur dès le début 2028.

Le titre de secrétaire de mairie va disparaître au profit de la fonction de secrétaire générale de mairie. Ce nouveau poste sera d'après les textes en vigueur ouvert aux personnels de catégorie B. Il convient donc d'adapter le régime indemnitaire (RIFSEEP) aux personnels de catégorie B en prenant la nouvelle grille de rémunération pour se mettre en conformité avec la Loi.

Après avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité la nouvelle grille indiciaire basée sur la catégorie B.

#### Compte Epargne Temps :

UNANIMITE

Le maire propose aux membres du conseil que le compte épargne temps soit mis en place dans la commune pour tous les salariés, de manière à se mettre en conformité avec la loi du 26 août 2004.

#### Modification Bail locataire :

Information

Suite à la demande formulée par M CIZAIRE Franck locataire d'un bien communal, le maire informe les membres du conseil que le bail le concernant sera modifié pour que son épouse soit également mentionnée sur les noms des locataires.

#### Informations diverses :

- Le planning des permanences pour le 09 juin 2024 a été distribué à tous les conseillers.
- Un devis pour mise en conformité du défibrillateur est arrivé (voir si mutualisation avec com com possible avant la validation).
- Travaux de fauchage des talus (1<sup>er</sup> passage) en cours.
- Attente des fixations pour terminer la mise en place des panneaux
- Formation du CAUE pour Hélion et Laurent les 13 et 20 juin 2024 à Fareins.

**Fin 22h30.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 20 juin 2024 à 20h00 en mairie.**